



MUNICIPALITÉ DE  
**LAC-TREMBLANT-NORD**

1984, chemin du Village Mont-Tremblant  
(819) 425-8154

**AVIS PUBLIC**  
**DE LA TENUE D'UNE**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**OBJET : 1.- PROJET DE RÈGLEMENT # 2018-11**  
**ET**  
**2.- PROJET DE RÈGLEMENT # 2018-12**  
**ET**  
**3.- PROJET DE RÈGLEMENT # 2018-13**

**1. PROJET DE RÈGLEMENT # 2018-11 MODIFIANT LE 2013-03 RELATIF AU ZONAGE AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DES ZONES VA-7 ET VA-13**

**2. PROJET DE RÈGLEMENT # 2018-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2013-005 RELATIF À LA CONSTRUCTION, RELATIVEMENT À DIVERSES DISPOSITIONS**

**3. PROJET DE RÈGLEMENT # 2018-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'INTEGRATION ET D'IMPLANTATION ARCHITECTURALE AFIN D'EXCLURE CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION**

*EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, À TOUS LES CITOYENS DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :*

À L'EFFET QU'UNE ASSEMBLÉE publique de consultation tenue conformément à la *Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme L.R.Q., chapitre A-19.1*, concernant lesdits projets de règlement **2018-11, 2018-12, et 2018-13 se tiendra le samedi, le 19 janvier 2019, à 14 h** au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant.

- 1) L'objet du règlement #2018-11 est indiqué dans son titre.
- 2) L'objet du règlement #2018-12 est indiqué dans son titre.
- 3) L'objet du règlement #2018-13 est indiqué dans son titre.

Lors de cette assemblée, les projets de règlements et leurs conséquences seront expliqués et les personnes qui le désirent pourront être entendues.

Une copie desdits projets de règlements peut être consultée au bureau municipal, au 1984, chemin du Village, Mont-Tremblant durant les heures normales de bureau.

Lesdits projets de règlements visent l'ensemble du territoire de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

Lesdits projets ne contiennent pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Lac-Tremblant-Nord, ce 7 janvier 2019.

M<sup>e</sup> Stephanie Carriere  
Secrétaire-trésorier